

# COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 30 avril 2019 à 20h00

## **Président : M. DUSSART**

Etaient présents : MM. JEUNIAUX, CANDELIER, GUY, POURNY, CAPRON, PROCHWICZ, RICHARD Mmes ISEBE, LEFEBVRE, HENNON.

Etaient absents excusés :  
M GAUDIERE, excusé, ayant donné une procuration de vote à M DUSSART.  
Mme COURTEAUX.

Secrétaire de séance : Mme LEFEBVRE

Date de Convocation : 23 avril 2019

Date de la séance : 30 avril 2019

Affiché le : 7 mai 2019

## **Ordre du Jour :**

### **I) Approbation du compte rendu du 12 mars 2019**

Sans remarque, le compte rendu est approuvé à l'unanimité des membres présents.

### **II) Délibérations :**

#### **✓ Vote des 3 taxes 2019**

Le conseil municipal après en avoir délibéré, décide de voter les taux suivants de fiscalité directe locale pour l'année 2019

- Taxe d'habitation : 19,09
- Taxe foncière sur les propriétés bâties : 21,65
- Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 39,98

Permettant d'obtenir un produit fiscal attendu (au compte 7311) de la nomenclature M14 de 223 905.00€.

#### **✓ Centre Permanent d'Initiative pour l'Environnement : convention 2019**

M DUSSART présente la convention 2019 qui a pour objet de définir les modalités techniques et financières de la commune de Vers sur Selle concernant le chantier d'insertion les « Chemins de l'Espoir » géré par le CPIE Vallée de Somme au profit de la commune.

L'atelier chantier d'insertion sortant du champ de la TVA, la commune pourra bénéficier d'une journée supplémentaire pour un tarif moins élevé par rapport à l'année 2018.

La commune s'engage à financer 29 jours de travaux pour l'année 2019 pour un forfait journalier de 655€ (tarif avec exonération de TVA sur les chantiers d'insertion) soit une cotisation annuelle totale de 18995€.

A l'unanimité des membres présents, le Conseil municipal approuve la convention 2019 du CPIE pour un montant total de 18995€.

**✓ Tarifs ALSH, mercredi et périscolaire à compter du 08 juillet 2019**

Mr le Maire expose et donne lecture des propositions des tarifs de l'accueil de loisirs, à partir du 8 Juillet 2019 comme suit :

- **Cotisation annuelle obligatoire** : 30€ par enfant et par an, à régler lors de la première inscription de participation de votre enfant (gratuité pour les enfants et petits-enfants de Vers sur Selle).

Le paiement du centre de loisirs et de l'accueil du mercredi sera effectué lors de l'inscription qui ne sera validée que si les centres antérieurs sont réglés.

- **Tarifs accueil 5 jours** : une augmentation de 1€ sur les tarifs A et B et de 2€ pour les tarifs extérieurs est proposée.
- **Accueil du mercredi** : réservé aux enfants scolarisés à Vers sur Selle, le tarif passera à 10 € la journée
- **Cantine** : le tarif reste à 4,40€ par repas.
- **Accueils de loisirs petites et grandes vacances** : février, avril, octobre et juillet sur la base de 5 jours.

	1 Enfant	2 Enfants	3 Enfants	4 <sup>ème</sup> enfant et + Par enfant
Tarifs A	38€	70€	99€	29€
Tarifs B*	35€	65€	91€	26€
Tarifs Extérieur	52€	94€	136€	42€

- **Forfaits 3 jours durant les petites vacances, par enfant** :

	Avec sortie	Sans sortie
Tarifs	32€	26€
Tarifs extérieur	43€	37€

- **Séjours courts par enfant (camping, repas et collation inclus)** en supplément des frais d'accueil

	Par enfant
Tarifs A	21€
Tarifs B*	18€
Tarifs Extérieur	28€

\*Le tarif B applicable pour les enfants et petits-enfants de Vers sur Selle, uniquement sur présentation du dernier avis de non- imposition.

Le montant de l'aide aux bénéficiaires de la CAF - PRO est déduit du montant à régler par jour et par enfant.

- **Tarifs de la garderie du soir** : 2.00€ de 16h30 à 17h30  
2.50€ de 17h30 à 18h30

Toute heure commencée est due.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité des présents et sous réserve de modifications réglementaires, les tarifs de l'accueil de loisirs et de la garderie du soir à partir du 8 Juillet 2019.

### ✓ Plan de gestion différenciée des espaces publics

Monsieur le Maire expose que dans le cadre de la charte d'entretien des espaces publics signée le 12 mars 2019, la commune s'engage à établir un plan de gestion différenciée des espaces verts.

Le plan de gestion se déroule en plusieurs étapes :

- Audit des pratiques et inventaires des espaces verts
- Définition des objectifs d'entretien et classification des espaces verts et voirie
- Mise en place du cahier des charges du plan de gestion.

Un devis nous a été fourni par le CPIE pour l'étude et la rédaction du plan de gestion pour un montant de 3325 € TTC, sachant que ce montant ne comprend pas de TVA, le CPIE en étant exonéré. L'Agence de l'Eau Artois Picardie peut apporter une participation financière de 50% de ce montant

Le Conseil, après en avoir délibéré donne son accord sur ce devis et autorise monsieur le Maire à solliciter la participation financière de l'Agence de l'eau Artois Picardie

### III) Informations Vers sur Selle

#### ➤ *Présentation de M. DUSSART*

##### Déclaration d'intention d'aliéner.

Une DIA a été envoyée par Maître POUPART-POUHAER, Notaire à POIX DE PICARDIE concernant les parcelles suivantes :

- ZI 63 Au Chemin de Bacouel

Une DIA a été envoyée par Maître POUPART-POUHAER, Notaire à POIX DE PICARDIE concernant les parcelles suivantes :

- ZI 62 Au Chemin de Bacouel

Une DIA a été envoyée par Maître QUEQUET, Notaire à SAINT SAUFLIEU concernant les parcelles suivantes :

- ZI 43, ZI44, ZI58 au Chemin de Bacouel

Une DIA a été envoyée par Maître BOURLON, Notaire à AMIENS concernant les parcelles suivantes :

- ZD 108, ZD 109, ZD 110, ZD 111, ZD 112, ZD 27 route de Beauvais.

Une DIA a été envoyée par Maître NEVIASKI, Notaire à AMIENS concernant les parcelles suivantes :

- AH 250 chemin du Moulin

Une DIA a été envoyée par Maître QUEQUET, Notaire à SAINT SAUFLIEU concernant les parcelles suivantes :

- AE 115, 25 rue de l'église

Une DIA a été envoyée par Maître REVILLION, Notaire à AMIENS concernant les parcelles suivantes :

- ZH 129, 2 chemin Fossé GOSSET

Une DIA a été envoyée par Maître DESJARDINS, Notaire à QUEVAUVILLERS concernant les parcelles suivantes :

- R 514, 5T chemin de DURY

**Au regard de la délibération d'autorisation permanente du 19 septembre 2017, M le Maire n'a pas fait valoir son droit de préemption sur ces DIA.**

##### Visite du clocher de l'église :

Les membres du Conseil sont montés dans le clocher de l'église le 23 avril. La visite laisse apparaître que la toiture ainsi que la charpente sont en bon état.

#### Achat d'un abri :

Monsieur le maire propose d'acquérir un abri qui serait installé à l'atelier pour le rangement des remorques.

#### Déploiement du compteur Linky :

Monsieur le maire rappelle que les habitants sont dans tous les cas prévenus de l'intervention de l'entreprise chargée d'installer les compteurs. Si le compteur est à l'intérieur de la propriété un rendez-vous sera préalablement fixé.

#### Nids de frelons :

Un premier nid de frelon a été détruit récemment à l'école.

Monsieur le Maire attire l'attention de tous sur la nécessité d'installer des pièges afin de limiter la prolifération.

## **TOUR DE TABLE**

### **M. CANDELIER**

#### *Commission des impôts directs*

M. Candelier informe que la commission des impôts directs s'est réunie le 14 mars dernier. Pas de remarque particulière.

#### *Réunion du SISA le 17 avril 2019*

La réunion initialement prévue le 10 avril a été reportée au 17 avril car le quorum n'était pas atteint à cette date.

La Présidente a relaté une forte activité en fin d'année avec des problèmes de gestion du personnel dus aux congès et arrêts de maladie. Dans ce cadre le SISA fait appel aux communes pour recruter du personnel tant en qualité d'auxiliaires de vie que d'aide soignantes. Le projet d'achat d'un bâtiment à BOVES pour s'installer dans de nouveaux locaux, avance.

#### *Val de Selle Music*

Le 29 avril s'est tenue l'assemblée générale de Val de Selle Music. Le résultat à mi-période met en évidence un résultat positif à prendre avec discernement car l'école n'a plus de directeur depuis plusieurs mois.

Une mutualisation avec DURY et SALEUX est envisagée.

Une assemblée est prévue le 22 mai afin de revoir les tarifs. Un seul tarif est envisagé (sans distinction entre habitants d'Amiens Métropole et extérieurs) afin d'attirer de nouveaux élèves.

### **M JEUNIAUX**

#### *Temps Tibet*

Le 22 mars une délégation tibétaine a été reçue le matin par M MANABLE, sénateur, puis l'après-midi en mairie de Vers sur Selle. Le samedi matin une cérémonie des drapeaux a eu lieu dans la cour de l'hôtel de ville d'AMIENS suivie l'après-midi d'un rendez-vous au jardin des vertueux où les enfants de VERS ont planté un pommier Tibétain.

L'an prochain, le temps Tibet devrait se dérouler sur une seule journée avec un projet de travail avec le centre de loisirs.

En 2021 le Secrétaire en France du Tibet souhaiterait mettre l'accent sur la commune, qui est le plus petit village de France à avoir parrainé un village TIBÉTAÏN, avec l'inauguration de « la place du Tibet »

### **M PROCHWICZ**

Le journal de Vers devrait sortir d'ici la fin de semaine

Des membres du Conseil transmettent le souhait d'habitants de retrouver une feuille d'information mensuelle. Le journal serait maintenu dans le but de faire une rétrospective des événements.

M PROCHWICZ souhaiterait que les associations lui communiquent davantage d'informations ; il déplore la perte de temps liée au fait de devoir contacter les uns et les autres pour obtenir des documents dans les temps.

### **M ISEBE**

Qu'en est-il du passage piéton promis par Amiens Métropole au Culmont ?

### **M POURNY**

Signale qu'il y a eu une tentative de cambriolage en plein jour à VERS. Un passant a relevé la plaque d'immatriculation et prévenu la gendarmerie.

### **Mme LEFEBVRE**

Demande quand la benne à déchets sera déplacée ?

M le Maire informe que le terrassement est prévu pour la semaine suivante.

Elle demande qu'un miroir soit installé à la sortie de la rue Renoir. M le Maire n'y est pas favorable dans l'immédiat compte tenu du nombre de camions qui circulent dans la secteur actuellement.

### **M RICHARD**

Demande à avoir trois remorques de cailloux pour combler les trous dans le chemin de Dury, après la résidence Saint Hildevert

### **Mme HENNON**

Demande quand les travaux de la bibliothèque seront faits, infiltrations et fenêtres à changer.

M le Maire recontactera les services d'Amiens Métropole à ce sujet.

### **Réunion de Conseil**

La prochaine réunion des commissions aura lieu le mardi 21 mai à 18h.

Et

La prochaine réunion de Conseil aura lieu le mardi 28 mai à 20h.

Sans autre question des membres du Conseil municipal, Monsieur le Président lève la séance à 22h30